

NOVEMBRE 2016 - n°10



Le Dechynois

FORUM DES ASSOCIATIONS

- Le Forum des Associations en images
Page 4 ,5 et 6



Zoom sur... Mieux comprendre sa feuille d'impôts locaux.

Page 8 et 9



ville-dechy.fr

4ème Café citoyen



Le Centre socioculturel a organisé son 4ème Café citoyen dans la salle des Fêtes, sur le thème « Faire face aux discriminations ». Jessy Cormont, sociologue a donné la parole à chacun afin de débattre et de partager leurs expériences.

Vente solidaire du Secours Populaire

Le Comité Dechy-Guesnain-Lewarde du Secours Populaire organisait, mardi 11 octobre, dans la salle du restaurant de l'Ancien Collège, sa première vente solidaire d'objets en tout genre.



Bonne route à Richard ! Bienvenue à Piotr !



Dimanche 9 octobre, l'abbé Richard a célébré sa dernière messe, en l'église St-Amand de Dechy, avant de partir continuer sa mission à Aulnay-sous-Bois. Cette cérémonie a permis également d'accueillir Piotr. Ce dernier remplacera Richard, au sein de la paroisse, après trois années passées au Kazakhstan.

L'Association des parents d'élèves d'Anne Frank: kermesse, arbre de Noël et spectacle

Chaque classe a dansé sur le thème du tour du monde lors de la kermesse. Les costumes et décors ont été confectionnés par les membres de l'association. Un au revoir émouvant a été fait à la directrice Mme Bessau, qui s'est vue offrir de nombreux cadeaux en présence de Mesdames Parisseaux et Delcourt, adjointes au Maire. Rappelons que l'association met en place de nombreuses actions, comme une kermesse en fin d'année scolaire et un arbre de Noël, en décembre, avec, à chaque fois, un cadeau offert aux enfants. L'association remercie toutes les enseignes qui ont permis la réalisation de ces manifestations.





DE VOUS À MOI



Jean-Michel
SZATNY
Maire de Dechy



La passion, le dévouement, et l'investissement dont font preuve les associations dechynoises et leurs bénévoles sont des valeurs chères à notre commune. C'est pourquoi, l'engagement de notre équipe municipale auprès de ces acteurs de terrain a toujours été une de nos priorités. Cette année encore, nous avons accordé, près de 95 000 € de subventions (hors subventions exceptionnelles) à nos associations, soit une augmentation de 0,17%.

Notre soutien s'illustre également dans la valorisation de leurs actions, comme lors du Forum des associations, organisé le 1^{er} octobre dernier. Cette manifestation est devenue un lieu d'échange avec le public, qui peut ainsi découvrir l'étendue de notre tissu associatif local.

Permettre à chacun de se sentir bien à Dechy a toujours été pour nous une exigence. Avec près de 40 associations actives sur notre territoire, le tissu associatif dechynois constitue un partenaire important dans la réalisation de cette mission. C'est pourquoi, nous nous devons de préserver et soutenir ces acteurs, garants du bien vivre ensemble.

*Jean-Michel SZATNY
Maire de Dechy*

SOMMAIRE

Retour en images	p 2
De Vous à moi	p 3
Le Forum des associations en images	p 4
Informations pratiques	p 7
Zoom sur... Mieux comprendre sa feuille d'impôts locaux	p 8
Centre socioculturel municipal	p 10
Inscriptions pour le banquet de la Ste Barbe	p 12
Restos du Coeur	p 12

Le Dechynois

Mensuel d'informations
De la Ville de Dechy

Directeur de la publication :
Jean-Michel Szatny

Conception et impression :
Service Communication

Mairie de Dechy
Place Jean Jaures
59187 Dechy
03 27 95 82 00

LE FORUM DES ASSOCIATIONS EN IMAGES



Samedi 1er octobre, le Forum des Associations a rassemblé le tissu associatif dechynois représenté par 27 associations. Chacune a présenté ses activités. Jean-Michel Szatny, Maire de Dechy, a inauguré le Forum en présence de nombreux élus locaux .

Flashez ce code avec votre smartphone et **découvrez toutes les photos et vidéos sur notre page Facebook Ville de Dechy**









RAMASSAGE des OBJETS ENCOMBRANTS

Mardi 6 Décembre 2016



RAPPEL *ENQUÊTE* PUBLIQUE PLU



MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

L'enquête sur les dispositions de la modification du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Dechy **se déroule actuellement jusqu'au 21 novembre 2016**. Les dossiers pourront être consultés en Mairie aux jours et aux heures d'ouverture de la Mairie (sauf jours fériés).

Les personnes ayant des observations à formuler sont invité à prendre contact avec le commissaire enquêteur, Dominique STRUYVE, par courrier (Hôtel de Ville, Place Jean Jaurès, 59187 Dechy) ou aux jours de permanence:

- Le 14 novembre 2016, de 14h à 17h;
- Le 21 novembre 2016, de 14h à 17h.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez vous référer au **Dechynois n°9** - octobre 2016 ou sur le site internet de la commune www.ville-dechy.fr.

INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A *DÉMISSION*

Madame Anne-Sophie DELPLANQUE, élue de la liste « une équipe à votre écoute » suite au scrutin du 23 mars 2014 a transmis sa démission de conseillère municipale par correspondance, réceptionnée en Mairie le 17 août 2016.

Dans le respect de l'article L 270 du code électoral, qui précise que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelques raisons que ce soit », c'est donc M. Abdelaziz GUERTIT, suivant sur la liste qui remplacera Mme Anne-Sophie DELPLANQUE.

Mieux comprendre Sa feuille d'impôts locaux

Vous venez de recevoir votre feuille d'impôts locaux. Vous avez jusqu'au 15.11.2016 (et jusqu'au 20.11.2016 sur internet) pour vous acquitter de la taxe d'habitation (y compris la contribution audiovisuelle). Plusieurs facteurs interviennent dans le calcul des taxes d'habitation et taxes foncières. Comment décrypter sa feuille d'impôts? Explications...



QUI DÉCIDE DES IMPÔTS LOCAUX?

La Ville n'est pas la seule à décider des impôts locaux. Le Département et la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD) interviennent également sur certains taux d'imposition tandis que l'Etat réévalue les bases d'imposition.



Tous les atouts de la Ville à la campagne

La Ville de Dechy

➤ Ce qu'elle décide

Les taux d'imposition sur une partie de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et de la taxe foncière sur le non bâti

➤ **Ce qu'elle a décidé pour 2016**
Pas d'augmentation du taux. 0% d'évolution depuis 1995.



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU DOUAISIS

La CAD

➤ Ce qu'elle décide

Les taux d'imposition sur une partie de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et de la taxe foncière sur le non-bâti

➤ **Ce qu'elle a décidé pour 2016**
12,69% pour la taxe d'habitation (il était de 12,56% en 2015)



Le Département

➤ Ce qu'il décide

Les taux d'imposition sur une partie de la taxe foncière

➤ **Ce qu'il a décidé pour 2016**
+ 25,7% d'augmentation



L'Etat

➤ Ce qu'il décide

Les bases d'imposition (Valeur Locative Brute)

➤ **Ce qu'il a décidé pour 2016**
1% d'augmentation

Chaque année, la loi de finances votée par le Parlement fixe les bases qui serviront au calcul de la VLB.

Dans l'exemple ci-dessous, vous trouverez la Taxe d'Habitation d'un Dechynois salarié, célibataire sans personnes à charge.



Abattements

Ils viennent en déduction de la VLB et sont de plusieurs types :

► **l'abattement général de base** : il est facultatif, c'est à chaque commune de décider.

► **les abattements pour personne à charge** : Ils sont obligatoires. Ils concernent les enfants à charge pris en compte pour le calcul de l'impôt sur le revenu et les ascendants âgés de 70 ans ou plus vivant sous le même toit et sous conditions de ressources. A Dechy, il est de 10% par personne pour les 2 premières et de 15% par personne pour les suivantes.

Valeur locative brute (VLB)

C'est la base qui sert de calcul à l'impôt. Cette valeur a été fixée en 1970 et fait l'objet d'une actualisation annuelle, adoptée par le Parlement dans le cadre de la loi de finance (+1% en 2016). Elle évolue également en fonction des éléments de confort du logement (sanitaires, chauffage, électricité, baignoire...)

Valeur Locative Moyenne (VLM)

L'Etat fixe un barème qui évalue pour chaque commune, la valeur moyenne des logements de son territoire. Elle sert uniquement à calculer les abattements auxquels vous pourriez avoir droit, à Dechy elle s'élève à 1998 €

Base nette d'imposition

Elle est égale à la VLB diminuée des abattements.

Taux d'imposition

Il est voté par chaque collectivité. Multiplié à la base d'imposition, ce taux définira le montant de votre taxe.
A Dechy, le taux n'a pas évolué depuis 1995.

Montant de la Taxe d'habitation

= (VLB - abattements obligatoires - abattements facultatifs) x taux d'imposition + frais de gestion

Frais de Gestion

Sur le montant de la taxe d'habitation, l'Etat prélève une petite fraction appelée frais de gestion pour financer le travail des services fiscaux chargés du recouvrement.

OCCUPANT(S)						Nature	Revenu/FFR	Parts-année
Identifiant						S		1,00 5
Désignation								
TAXE D'HABITATION 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS								
Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI			
Valeur locative brute	2368		2368					
Valeur locative moyenne	1998		5 %					
• Général à la base			397					
A • Personne(s) à charge								
B • Par personne rang 1 ou 2	10 %		15 %					
T • Pour personnes								
E • Par personne rang 3 ou +	15 %		20 %					
M • Pour personnes								
E • Spécial à la base								
N • Spécial handicapé								
S								
Base nette d'imposition	2368		1971			Total des cotisations 666		
Taux d'imposition 2016	17,58 %		12,69 %	0 %				
Cotisations 2016	416		250					
Dont Majoration 20 % Rés. Secondaires				0 %				
Taux d'imposition 2015	17,58 %		12,56 %					
Rappel cotisations 2015	412		245					
Variation en valeur	+4		+5					
Variation en pourcentage	+0,97 %		+2,04 %					
Abattements de référence 2003/2016	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Taxe GEMAPI			
• Général à la base								
• Par personnes à charge (rang 1 ou 2)								
• Par personnes à charge (rang 3 ou +)								
• Spécial à la base								
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2015 ET 2016								
	ANNÉE 2015	ANNÉE 2016	En valeur	En pourcentage				
(a) Cotisations	664	673	+9	+1,36 %				
(b) Allègements	229	219	-10	-4,37 %				
(c) = (a) - (b) Somme à payer	435	454	+19	+4,37 %				
RÉGIME P								
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 2								
Taux global 2000 corrigé	1701178297K	Appartement	DF	AFF	VL revalorisée	1999	Frais de gestion Prélèvements : - pour base élevée - sur rés. secondaires Pletonnement selon le revenu	
25,36 %	1701180250D	Parking		H		203	219	
Cotisation référence 2003							Montant de votre impôt 454	

A L'AGENDA DE NOVEMBRE

➤ Samedi 5 novembre
COLLECTE ALIMENTAIRE -
DE 9H À 18H
Organisée par les Restos du
Coeur
Dans vos magasin Lidl et
Carrefour Market

➤ Dimanche 6 novembre
LOTO
Organisé par l'US DECHY
Salle d'Œuvres
Rue Célestin Leduc
Ouverture des portes : 12h
Lot final: 1000€

➤ Vendredi 11 novembre
COMMÉMORATION
DU 11 NOVEMBRE 1918
RDV à 10h45 sur la place de la
Mairie pour le départ du
cortège

➤ Samedi 12 novembre
REPAS FESTIF—19H
Organisé par le Judo Club
Dechy
Salle d'Œuvres
Couscous ou paëlla
Tarifs: Adultes 16€
Enfants (- de 12 ans) 10€
Réservations jusqu'au 5
novembre
Contacts:
Cathy au 06.24.00.37.01 ou
Aurélie au 06.30.38.74.50

➤ Dimanche 13 novembre
CONCERT DE LA STE
CÉCILE - 16H
Organisé par l'Harmonie
municipale
Salle des Fêtes

Retrouvez
tous les évènements
sur www.ville-dechy.fr

Rubrique « agenda »

CENTRE SOCIOCULTUREL MUNICIPAL

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

L'accompagnement scolaire en direction des collégiens se déroule tous les lundi et jeudi de 16h45 à 18h15 au centre socioculturel de Dechy (Rue St Venant)

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à l'accueil du centre socioculturel (rue St Venant) ou téléphoner au 03.27.95.82.27.

HALTE GARDERIE « LES GALOPINS »

L'année 2015/2016 a été riche en surprises et activités d'éveil : jeux extérieurs, ateliers de manipulation, comptines, marionnettes, sortie à la cueillette, temps festifs, spectacle sensoriel. !! Tous y ont vécu une première expérience positive de la vie en collectivité auprès d'un personnel qualifié.



Vous recherchez un lieu d'accueil et de socialisation pour votre enfant, âgé de 3 mois à 6 ans, avant son entrée à l'école? Contactez Linda ou Charlotte au 06.72.94.08.42 ou venez directement les rencontrer chaque jeudi matin entre 9h et 12h (sauf vacances scolaires) au centre social de Dechy, Rue St Venant.



SORTIE FAMILIALE
AU CIRQUE ARLETTE GRUSS
À VILLENEUVE D'ASQ

VENDREDI 11 NOVEMBRE
DÉPART 16H - RETOUR 20H
DEVANT LE CENTRE
SOCIOCULTUREL MUNICIPAL

Tarifs Dechyinois : Adultes : 8€ / Enfant : 4€
Tarifs extérieurs : Adultes : 16€ / Enfant : 8€

Réservations et Paiements : Centre Socioculturel Municipal
Rue Saint-Venant - 03 27 95 82 27

Marché de Noël
Décembre 2016
 Vendredi 16, Samedi 17, Dimanche 18

Vendredi 18h -22h, Samedi 10h-20h, Dimanche 10h-19h

Nombreuses animations
 Stands, Châlets
 Restauration rapide sous chapiteau
 Descente de l'église du Père Noël

l'Îlot Goulois
 (face à l'Hôtel de Ville)

VILLE DE Dechy

Inauguration le Vendredi 16 à 18h30, vous y êtes tous conviés



CONCOURS DES FAÇADES ILLUMINÉES

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité vous invite à embellir la ville en illuminant votre habitation

Bulletin d'inscription
à remettre en Mairie jusqu'au vendredi 9 décembre 2016

NOM :

Prénom :

Adresse :

..... N° de Tél.

Dans quelle(s) catégorie(s) souhaitez vous participer ?

fenêtres façade jardin

➤ Samedi 19 novembre
 BANQUET DE LA STE
CÉCILE - 20H
 Organisé par l'Harmonie
 municipale
 Salle d'Œuvres
 Adultes : 25€
 Enfants (-12 ans) : 12€
 Inscriptions à la salle des
 répétitions tous les mercredis
 de 19h à 19h30 jusqu'au 16
 novembre
 Contact: Christiane LABRE au
 06.74.96.59.55

➤ Samedi 26 et dimanche
 27 novembre
 BOURSE AUX JOUETS ET
 VIDE GRENIER - DE 9H À
 18H
 Organisés par le COMCS
 Salle d'Œuvres
 Inscriptions en Mairie les
 samedi 5, 12 et 19 novembre
 de 10h à 12h.
 Tarifs: 3,50€ la table

➤ Mercredi 30 novembre
 DON DU SANG - DE 14H À 19H
 Salle des Fêtes de Dechy

A L'AGENDA DE DÉCEMBRE

➤ **Samedi 10 décembre**
 SORTIE AU **MARCHÉ DE**
NOËL DE BRUGES
 Organisée par l'ABE
 Départ Place de la Mairie à 8h
 Retour Place de la Mairie à
 20h
 Tarifs: 12€ pour les adhérents
 et 15 € pour les non-adhérents.
 Inscriptions les 4 et 18
 novembre de 10h à 12h à la
 Maison des associations,
 bureau de l'ABE.

➤ **Vendredi 16 décembre**
THÉÂTRE : « ÉPINARDS ET
PORTES JARRETTES 2 »
 Organisée par l'ABE
 Salle des fêtes
 Participation : 3€
 Réservations et règlements
 Vendredi 25 Novembre de
 13h30 à 16h30 au Bureau de
 l'ABE (Maison des Associations)

INSCRIPTIONS POUR LE BANQUET DE LA STE BARBE

Comme chaque année, un banquet traditionnel est organisé en l'honneur des Sapeurs Pompiers et des Mineurs retraités, le **samedi 3 décembre 2016, à 12h30 à la salle d'Œuvres**.



Ceux-ci sont invités gracieusement par la Municipalité s'ils sont Dechyinois. Leurs conjoints, veufs ou veuves ainsi que toute autre personne souhaitant se joindre à ce banquet pour fêter la Saint Eloi seront les bienvenus dans la mesure des places disponibles, moyennant une participation de **24,90€**.



Les **inscriptions** seront prises en Mairie **du lundi 14 au vendredi 18 novembre 2016** (sauf le mardi après midi), **de 8h30 à 12h et de 14h à 17h**.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU BANQUET DE SAINTE BARBE RESERVE AUX ANCIENS MINEURS ET SAPEURS POMPIERS

Monsieur Madame **Nom:** **Prénom :**
désire participer au Banquet du Samedi 3 Décembre 2016

Pour les anciens mineurs, merci de fournir un justificatif de la pension des Mines.

Monsieur Madame **Nom:** **Prénom :**
désire participer au Banquet du Samedi 3 Décembre 2016, en tant que conjoint, veuf ou veuve de mineur ou de sapeur pompier.

Je verse la somme de 24,90 € **en chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces.**

Adresse : ☎

Si vous souhaitez que l'on vienne vous chercher et/ou vous ramener à votre domicile, veuillez cocher la ou les cases correspondantes: le MIDI uniquement le SOIR uniquement le MIDI et le SOIR

BULLETIN D'INSCRIPTION AU BANQUET DE SAINTE BARBE destiné aux autres personnes souhaitant participer au banquet

Monsieur Madame **Nom:** **Prénom :**
désire participer au Banquet du Samedi 3 Décembre 2016 Je serai accompagné de personne(s) adulte(s)

Je verse la somme de 24,90 € x _____, soit au total _____ €
en chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces.

Adresse : ☎

RESTO DU CŒUR



INSCRIPTIONS - CAMPAGNE HIVERNALE 2016 - 2017

Les inscriptions au Restaurant du Coeur de Dechy pour la campagne hivernale 2016/2017 auront lieu à la Salle des Restos du Coeur (Ancien Collège) rue des Frères Martel à Dechy.

Dates pour les inscriptions :

Les mercredis 9 et 16 Novembre 2016, de 13h30 à 16h30
Les jeudis 10 et 17 Novembre 2016, de 13h30 à 16h30